
L'identité professionnelle des assistants familiaux

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Séverine Euillet*, Chantal Zaouche-Gaudron, Hélène Ricaud-Droisy*****

* *Doctorante*

** *Professeur de Psychologie du Développement*

*** *Maître de Conférences de Psychologie du Développement*

Equipe Milieux, Groupes et Psychologie du Jeune Enfant

Laboratoire Psychologie du Développement et Processus de Socialisation

Université Toulouse II le Mirail

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex 9

severine_euillet@yahoo.fr

RÉSUMÉ. Au cours des quinze dernières années, l'accueil familial a été modifié et façonné par la promulgation de deux nouvelles lois relatives à la rénovation de la protection de l'enfance et au statut des assistants familiaux. Cette dernière spécifie la formation que doivent effectuer les assistants familiaux pour obtenir un Diplôme d'Etat et offre ainsi un statut de professionnel aux accueillants permanents. Au-delà du cadre législatif, cette présentation a pour objectif de questionner la professionnalisation et l'identité professionnelle de l'assistant familial lors de ses interactions avec les intervenants sociaux, l'enfant et les parents de l'enfant accueilli. Dans quelle mesure ces évolutions ont-elles des répercussions sur la pratique quotidienne des assistants familiaux ? Comment se construit alors leur identité professionnelle ? Après une réflexion appuyée sur les données de la littérature, les résultats d'une recherche qualitative menée auprès de 32 assistants familiaux seront présentés.

MOTS-CLÉS : assistant familial, identité, profession, intervenants sociaux, enfant accueilli.

1. Introduction

L'accueil familial est défini comme l'exercice d'une activité salariée au sein de la sphère privée de l'intimité familiale, et présenté comme une mission délicate et difficile. Pendant de nombreuses années, le fait d'avoir élevé soi-même ses enfants, et d'avoir été *a priori* de « bons parents » suffisait pour être de « bons parents » pour des enfants qui ne sont pas à soi (Bonte & Cohen-Scali, 1999). Au fil des textes législatifs représentés par trois lois principales datant de 1977, 1992 et 2005¹, la professionnalisation de l'assistant familial se concrétise par la mise en place de formations obligatoires, d'un Diplôme d'Etat et d'une appartenance à une équipe pluridisciplinaire. Aujourd'hui, légalement, « *l'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de dix-huit à vingt et un ans* » (décret du 14 mars 2006).

A présent, la formation diplômante fournit à la profession d'assistant familial en plus de savoir-faire et de savoir-être qui la caractérisent, un savoir spécifique défini comme la maîtrise d'un champ de connaissances et de techniques résultant d'un apprentissage (Boucher, 1994 ; Autès, 1999). Le diplôme d'état récemment instauré confierait à l'assistant familial le statut de « collègue » au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'Aide Sociale à l'Enfance. Certains spécialistes voient dans ce changement une bascule du « tout maternel » dans un « tout professionnel » au risque de refouler la dimension maternelle qui était l'essence et la singularité de cette profession (Cebula, 1998 ; Renault, 1999 ; Gauget, 2001). Mais au-delà du questionnement sur « l'amour maternel professionnel », qu'en est-il de l'identité professionnelle des assistants familiaux ? Leurs pratiques sont-elles marquées par ces changements législatifs ? Les résultats de la recherche présentée permettent de réaliser un état des lieux actuel des positions professionnelles adoptées par les assistants familiaux selon leur interlocuteur : les intervenants sociaux, les parents de l'enfant accueilli et l'enfant.

2. Problématique

La mise en place d'une formation étoffée et continue vient mettre en acte la conception selon laquelle des compétences spécifiques sont nécessaires pour élever les enfants accueillis (Germain, 2000). Ainsi, les capacités parentales et l'image de « bonne mère » des assistants familiaux² ne sont pas directement mobilisées ni

¹ Loi du 17 mai 1977 ; loi 92-642 du 12 juillet 1992 ; loi 2005-706 du 27 juin 2005.

² Soulignons ici le paradoxe existant entre le masculin possible de cette profession et le féminin qui lui est souvent associé à travers la référence au maternel et à l'image de « bonne mère ».

remises en cause en cas de difficultés. L'identité parentale est alors relativement protégée et à distance de l'identité professionnelle en construction (Parent, 2004 ; Drouard, 2006). Cette distanciation de l'identité parentale personnelle de l'identité professionnelle est un préalable pour la construction d'un partenariat avec les intervenants sociaux où les compétences en tant qu'assistant familial sont attendues (Chevreau, 1997 ; Cébula, 2002). Cette notion de partenariat ou de collaboration est évoquée en partie par la loi lorsqu'il est proposé que l'assistant familial soit intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire. La réalisation d'une collaboration ou d'un partenariat basé sur une relation de confiance nécessite au préalable que chaque partenaire se situe par rapport à l'autre, accepte de communiquer et de se concerter afin d'éviter l'élaboration réciproque d'attentes irréalisables et inconnues de l'autre (David, 1989 ; Thériault, 1991). Or, un certain nombre d'études analysant les pratiques et les représentations a permis de constater une divergence entre les attentes mutuelles et les compétences de chacun (Germain & al., 2000 ; Puyol, 2005) et la rareté de relations de confiance. Là où les intervenants sociaux attendent des assistants familiaux qu'ils possèdent des aptitudes à prendre du recul et de la distance par rapport à la pratique quotidienne, ces derniers ne parviennent pas à mobiliser des compétences autres que celles développées à partir de leur parentalité personnelle.

Doise (1990) à travers « l'identité interindividuelle » et Dubar (1991) grâce à « l'identité pour autrui » insistent sur l'importance de la reconnaissance et de la valorisation sociale du métier pour la construction des processus identitaires liés à la profession. Par ailleurs, la reconnaissance et la valorisation sociale prennent appui sur l'identification d'un corps de savoir propre à un métier. Ainsi, le suivi d'une formation précise et l'intégration dans une équipe « de travail » participeraient à la construction de l'identité professionnelle des assistants familiaux, qui comme l'avance Blin (1997) se développe grâce aux activités professionnelles qui mobilisent des savoirs et des compétences identifiés comme spécifiques. L'identité personnelle faite de « sentiments et de représentations de soi à partir desquelles la personne peut se définir, se présenter, se connaître et se faire connaître » (Tap, 1993, 43) serait-elle alors moins sollicitée ?

Si l'idée selon laquelle la formation et l'intégration au sein d'une équipe participent à la construction de l'identité professionnelle des assistants familiaux est acceptée, on peut se demander dans quelle mesure ces modifications identitaires ont un impact sur le positionnement professionnel de l'assistant lorsqu'il interagit avec l'enfant ou les parents de l'enfant ?

Les travaux de la littérature relatifs à cette problématique abordent essentiellement la qualité de la relation entre l'assistant familial et les parents de l'enfant, mais interrogent peu la question de l'identité professionnelle. Pour cela, il faut se tourner vers les travaux d'analyse des pratiques des professionnels de la petite enfance que sont les puéricultrices de crèche ou les assistantes maternelles de jour même si dans ces situations-là, leurs fonctions et leurs rôles sont clairement identifiés comparativement à ceux des assistants familiaux. Nous allons nous appuyer sur les travaux de Mackiewicz (1998) à propos des relations entre les

assistants familiaux et les parents de l'enfant et sur ceux de Durning (1985) et Chapon-Crouzet (2003) à propos des relations assistant familial/enfants accueillis.

David (1989) présentait les parents de l'enfant accueilli comme la principale difficulté rencontrée par les accueillants. Les relations entre la famille d'accueil et la famille biologique ont été étudiées à travers les stratégies parentales face au placement (Mackiewicz, 1998) et à travers le positionnement des accueillants en fonction de ce qu'ils perçoivent de l'attitude des parents (Chapon-Crouzet (2003). Ces deux approches ont identifié quatre styles de relation : l'opposition, la délégation, la collaboration et l'aide. Certaines sont aussi qualifiées de « privilégiées » ou de « maternelles ». Ces relations assistant familial/parent d'enfant accueilli sont-elles compatibles avec une identité professionnelle d'assistant familial dans la relation avec l'intervenant social ?

Les travaux sur la suppléance familiale (Durning, 1985 ; Chapon-Crouzet, 2003) ont identifié des dynamiques d'interactions entre l'enfant et l'assistante familiale, en lien avec la représentation que les assistants familiaux ont des compétences des parents de l'enfant. La suppléance peut être substitutive, partagée, investie ou incertaine. L'identité professionnelle ne constitue pas un élément de différenciation de ces modes de suppléance mais apparaît en pointillé lorsqu'est évoqué l'investissement affectif. Cette notion interroge directement l'équilibre entre l'investissement et la distanciation. Par ailleurs, Escots (2001) s'intéresse à la fonction de l'équipe, en tant que représentante de l'institution faisant tiers au niveau symbolique pour favoriser la relation entre l'assistant familial et l'enfant. Ainsi, à la fois le mode de suppléance pourrait être le reflet d'une certaine position professionnelle de l'assistant familial envers l'enfant, elle-même influencée par le rôle déterminant de l'équipe sur la relation assistant familial/enfant.

La présente recherche s'est intéressée au positionnement professionnel adopté par les assistants familiaux suivant leur interlocuteur à savoir l'intervenant, l'enfant et les parents de l'enfant accueilli. Revendiquent-ils cette position professionnelle dans toutes ces relations ? Quelles déclinaisons de ce positionnement est-il possible d'observer ?

3. Méthodologie

La population concernée par cette recherche³ est composée de 32 assistants familiaux, 30 femmes et 2 hommes, qui accueillent au moins un enfant âgé en moyenne de 52,1 mois soit 4 ans et 4 mois ($\sigma=14,6^4$). Ces professionnels sont en

³ Euillet, S. (En cours). *Le développement socio-affectif des jeunes enfants en famille d'accueil*. Thèse de Doctorat Nouveau Régime sous la direction de C. Zaouche-Gaudron et H. Ricaud-Droisy, Université Toulouse II. Recherche financée par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger.

⁴ σ = écart-type

moyenne âgés de 49 ans ($\sigma = 5,4$) et pratiquent ce métier depuis 8 ans en moyenne ($\sigma = 5,6$).

Les résultats ont été obtenus à partir de trente deux entretiens semi-directifs⁵ d'une durée d'1h en moyenne constitués de 5 axes : la démarche d'accueil, l'accueil actuel et la relation avec l'enfant, l'histoire de l'enfant, le lien avec les parents de l'enfant et être parent et parent d'accueil. Une analyse thématique manuelle et une analyse lexicale grâce à un logiciel d'analyse des données textuelles (Alceste, Analyse des Lexèmes Co-occurents dans les Enoncés Simples d'un Texte ; Reinert, 1993) ont été menées sur ces entretiens. En complément, des calculs de corrélation ont été réalisés grâce au logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences).

4. Analyse des résultats

4.1. Les relations assistant familial/intervenants sociaux

Considérant qu'une relation de partenariat entre assistant familial et intervenants sociaux de l'équipe de l'Aide Sociale à l'Enfance se concrétise par le partage des informations concernant l'enfant accueilli, le soutien et le suivi de l'assistant familial et son intégration au sein de l'équipe, ces trois domaines ont fait l'objet de questions lors de l'entretien. Ainsi, nous avons eu accès aux représentations et aux sentiments de l'assistant familial à propos de son appartenance à l'équipe. Dans ce domaine une question supplémentaire a été posée concernant la satisfaction vis-à-vis de la formation reçue.

Tableau 1. Répartition des réponses aux questions relatives aux relations avec les intervenants sociaux

	Suffisamment informé de l'histoire	Suffisamment soutenu et suivi	Intégré dans l'équipe	Satisfait de la formation
Oui	55,2% (17)	65,5% (20)	20% (7)	62,5% (19)
Non	44,8% (15)	34,5% (12)	80% (25)	37,5% (13)

Les assistants familiaux (7/32) qui se sentent intégrés au sein de l'équipe estiment être assez informés de l'histoire de l'enfant et suffisamment soutenus lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Ces professionnels qui ont le sentiment d'être réellement intégrés l'expriment sans équivoque : « *on fait vraiment une équipe, c'est des collègues* »⁶. Par contre, 14 assistants familiaux ont l'impression d'être soutenus par l'équipe sans y être pour autant intégrés comme l'exprime cette

⁵ La constitution des axes de cet entretien s'appuie sur les travaux de Chapon-Crouzet (2003) sur la « suppléance familiale » et sur ceux de Zaouche-Gaudron et Devault (in Zaouche-Gaudron, et al., 2006) sur les « récits de vie ».

⁶ L'ensemble des verbatims de ce document sont issus des entretiens retranscrits en totalité.

assistante familiale « *Moi je suis en dehors. C'est-à-dire, que notre métier est à la maison, et on s'intègre tout doucement, et c'est compliqué d'être intégrée* ». De même, l'ensemble des assistants familiaux (15/32) qui ne se sentent pas assez informés de l'histoire de l'enfant ne se considèrent pas non plus intégrés au sein de l'équipe ($\chi^2 = 0.016$ ⁷). De plus, les analyses statistiques mettent aussi en évidence un lien significatif entre le suivi et le soutien satisfaisant de l'équipe et un partage suffisant de l'information (13/18) ($\chi^2 = 0.031$).

Le partage d'informations concernant l'histoire de l'enfant, le soutien à l'assistant familial lors de difficultés et le suivi régulier participent à développer chez les professionnels le sentiment d'être intégré au sein d'une équipe. Le sentiment d'intégration dans une communauté professionnelle étant un des piliers de l'identité professionnelle (Blin, 1997), les assistants familiaux se définissant comme membres de l'équipe ASE⁸ construiraient une identité professionnelle affirmée.

La législation, les pratiques et la formation ayant évolué, il est important de prendre en considération l'âge et l'ancienneté des assistants familiaux dans cette profession. Les analyses montrent que la formation est majoritairement décrite comme satisfaisante chez les assistants familiaux de moins de 10 ans d'ancienneté. Par contre, 9 des 10 assistants familiaux qui ont moins de 5 ans d'expérience ne se sentent pas intégrés dans l'équipe. Les professionnels de l'échantillon qui se définissent comme membres de l'équipe pluridisciplinaire exercent ce métier depuis 5 à 9 ans. Le sentiment d'intégration semble donc se développer avec l'expérience. De ce point de vue, le processus identitaire des assistants familiaux ne diffère pas des autres professions, les acquis d'expérience permettent de développer le sentiment d'intégration et de construire une identité professionnelle stable et affirmée.

4.2. Les relations assistants familiaux/parents de l'enfant accueilli

Une des questions de l'entretien était formulée ainsi « Comment qualifieriez-vous la relation que vous entretenez avec les parents de l'enfant ? ». Prenant appui sur le modèle de Mackiewicz (1998), les réponses ont été examinées selon qu'elles décrivaient une relation de confiance, distante ou conflictuelle. Une seconde analyse a consisté à repérer dans le discours des assistants familiaux leurs représentations des parents de l'enfant (« positives » ou « négatives »). Une question plus précise consistait à savoir si le professionnel donnait ou pas des conseils aux parents.

⁷ Le symbole « χ^2 » équivaut à la valeur du Khi-Deux de Pearson. Ce test permet de calculer la corrélation entre deux phénomènes, le seuil de signification est 0.05. χ^2 significatif < 0.05 avec un ddl=1 pour l'ensemble des chiffres présentés.

⁸ ASE : Aide Sociale à l'Enfance

Tableau 2. Répartition des réponses aux questions relatives aux relations avec les parents de l'enfant accueilli

	Relation AF/parent		Représentation des parents		Conseils aux parents
Confiance	31,3% (10)	Positive	43,8% (14)	Oui	28,1% (9)
Conflictuelle	12,5% (4)	Négative	37,5% (12)	Non	59,4% (19)
Distante	56,3% (18)	Non définie	18,8% (6)	Sans réponse	12,5% (4)

Les représentations que l'assistant familial a des parents de l'enfant sont corrélées de façon significative avec la qualité de la relation entretenue avec eux ($\chi^2 = 0.023$). En effet, les assistants familiaux (10/32) ayant une relation de confiance avec les parents ont des représentations positives de ces derniers (« elle (la mère) fait des efforts pour les accueillir et leur faire des cadeaux »). Les relations qualifiées de distantes sont, quant à elles, liées à des représentations négatives (7/18) ou aucune représentation clairement identifiée (6/18) comme chez cette assistante familiale : « moi les parents c'est bonjour et au revoir, je travaille avec l'ASE, j'estime que c'est à l'ASE que je donne des comptes de ce qui se passe ». Dans la plupart des discours, le service de l'Aide Sociale à l'Enfance occupe une fonction de tiers entre les parents et l'assistant familial. En effet, dans la relation avec les parents, l'accueillant s'appuie sur le service ou s'en détache en ce qui concerne les décisions à prendre : « moi je fais toujours celle qui ignore tout. Je leur dis : vous avez une question ? Posez-la à l'assistante sociale, moi je ne sais rien ». Ainsi, dans leur rapport avec les parents de l'enfant, les assistants familiaux se présentent comme des professionnels de l'enfance désignés par l'ASE pour éviter une « rivalité maternelle » avec les parents et comme des professionnels sans pouvoir de décisions pour éviter « un affrontement ».

Sur le registre de la qualité de la relation entre les parents et l'assistant familial et son sentiment d'être intégré dans l'équipe ASE, 10 assistants familiaux qui ont des représentations négatives des parents de l'enfant accueilli ne se sentent pas intégrés dans l'équipe. Ce résultat peut permettre de poser l'hypothèse selon laquelle la « non-intégration » de l'assistant familial dans l'équipe pluridisciplinaire est en lien avec les représentations que l'assistant familial a des parents. De même, 13 des 14 assistants familiaux qui ont une relation distante avec les parents ne se sentent pas intégrés dans l'équipe. Toutefois, sur les 16 qui entretiennent une relation distante avec les parents, 10 se sentent soutenus et suivis convenablement par les intervenants sociaux. De façon générale, il est possible d'avancer que les assistants familiaux ne se sentant pas intégrés comme membres de l'équipe ont majoritairement des représentations négatives des parents de l'enfant et entretiennent avec eux une relation distante.

4.3. Les relations assistants familiaux/enfant accueilli

Il s'agit ici d'examiner si l'assistant familial adopte une position professionnelle face à l'enfant à travers l'étude de la parentalité d'accueil, et d'analyser si le sentiment d'être intégré dans une équipe est lié à la parentalité d'accueil.

Les analyses lexicales ont permis de différencier trois déclinaisons de la parentalité :

- une « parentalité éducative différenciée » adoptée par 16 assistants familiaux dont le discours est axé sur un rôle parental et éducatif adapté aux enfants ;
- une « parentalité provisoire » a pour particularité de caractériser les assistants familiaux qui ont un discours lié à la temporalité et centré sur l'enfant en relation avec ses parents lors des visites et concerne 9 professionnels de notre échantillon ;
- une « parentalité professionnelle » rassemble le discours de 7 assistants familiaux qui distinguent nettement leur vie professionnelle de leur vie familiale.

Ces trois types de parentalité développés avec l'enfant accueilli ont pour point commun de signifier à l'enfant son « statut d'enfant accueilli » que ce soit à travers une éducation spécifique ou une présence importante des parents dans le discours de l'assistant familial. En quoi ces différentes formes de parentalité sont-elles le reflet d'une identité professionnelle ? Les assistants familiaux rencontrés ont tous expliqué à l'enfant accueilli que leur métier consiste à garder des enfants. La position professionnelle est donc clairement affichée à l'enfant, même si la plupart avoue éviter de préciser les détails de ce métier à l'enfant et douter qu'il intègre cette information. Ainsi, ils se positionnent en tant que professionnels mais ne le revendiquent pas de façon systématique. De plus, beaucoup relatent qu'ils n'abordent que très peu la situation d'accueil avec l'enfant : *« j'évite qu'un enfant parle de sa situation et de celle de l'autre »*.

L'analyse de la relation entre l'assistant familial et l'enfant en corrélation avec la qualité de la relation assistant familial/parents de l'enfant et celle avec les intervenants sociaux révèle deux résultats intéressants. Le premier est qu'aucun assistant familial possédant une parentalité d'accueil professionnelle ne se sent intégré dans l'équipe. Ainsi, l'affirmation auprès de l'enfant du caractère professionnel de son accueil n'est pas liée avec un sentiment d'intégration dans l'équipe ni par conséquent avec une identité professionnelle reconnue. Le second résultat a trait au fait que 7 des 10 assistants familiaux qui entretiennent une relation de confiance avec les parents ont une parentalité d'accueil provisoire. Ainsi, une relation de confiance entre l'assistant familial et le parent est en lien direct avec la parentalité d'accueil de l'assistant familial ($\chi^2 = 0.005$).

5. Conclusion

Au vu des résultats obtenus, le principal apport de cette recherche est de montrer que l'assistant familial construit une identité professionnelle qui s'exprime différemment selon les trois partenaires avec lesquels il interagit : l'équipe

pluridisciplinaire de l'ASE, les parents de l'enfant accueilli et l'enfant lui-même. L'étude de l'analyse du discours de ces trente deux assistants familiaux a bien mis en exergue la complexité de leur identité professionnelle.

Les assistants familiaux adoptent une position professionnelle affirmée lorsqu'ils se sentent intégrés dans l'équipe d'intervenants sociaux responsables de la situation de l'enfant, suffisamment informés de l'histoire de l'enfant et soutenus par cette même équipe. Les résultats de ce travail montrent également que ce sentiment d'appartenance a un impact positif sur la qualité de la relation que l'assistant familial entretient avec les parents de l'enfant accueilli, à savoir une relation de confiance. Cette recherche ne révèle pas de lien entre le sentiment d'intégration au sein de l'équipe et la relation à l'enfant, par contre elle établit une corrélation entre une relation de confiance entretenue avec les parents et une parentalité d'accueil « provisoire ». L'influence du sentiment d'appartenance à un corps professionnel sur la parentalité d'accueil ne serait *a priori* qu'indirecte.

Il est important de préciser que cette communication s'est centrée de façon exclusive sur le point de vue des assistants familiaux, sans comparaison avec ceux des autres acteurs évoqués, ce qui n'offre qu'un horizon partiel des enjeux de l'identité professionnelle dans l'accueil familial.

En conclusion, l'identité professionnelle des assistants familiaux s'exprime sous diverses formes selon les interlocuteurs et est davantage affirmée dans la relation avec les intervenants sociaux.

6. Bibliographie

- Autès, M. (1999). *Les paradoxes du travail social*. Paris : Dunod.
- Blin, J.F. (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : l'Harmattan.
- Bonte, M.C., & Cohen-Scali, V. (1999). Institutions et familles d'accueil : la professionnalisation des acteurs du placement en question. *Revue Française des Affaires Sociales*, 1, 75-91.
- Boucher, L. (1994). Besoins de formation des intervenants. In G. Pronovost (Ed), *Comprendre la famille, actes du 2^{ème} symposium québécois de recherche sur la famille*, 411-415. Québec : Les Presses Universitaires du Québec.
- Chapon-Crouzet, N. (2003) Relations affectives et parentalité en situation de placement familial. *Thèse de Doctorat Nouveau Régime*, Université Paris X Nanterre.
- Cébula, J.C. (2002). Famille et accueil familial. *L'accueil familial en revue*, 13, 7-13.
- Chevreau, F. (1997). Articulation famille naturelle - famille d'accueil au sujet de trois cas d'enfants placés. *Thèse de Doctorat*, Faculté de médecine de Montpellier.
- David, M. (1989). *Le placement, de la pratique à la théorie*. Paris : ESF.
- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. In J.F. Richard, R. Ghiglione & C. Bonnet (dir.), *Traité de psychologie cognitive* (vol. III, p. 113-174). Paris: Dunod.

Dubar, C. (1991). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.

Durning, P. (1985). *Education et suppléance familiale en internat*. Vannes : CTNERHI/PUF.

Escots, S. (2001). Fonction des équipes en accueil familial : du fonctionnel au symbolique. *L'accueil familial en revue*, 11, 13-15.

Germain, J.G. (Ed) (2000). *Un enfant entre deux familles, le placement familial : du rêve à la réalité*. Montréal : Sciences et Culture.

Gauget, A. (2001). De la nourrice à la famille d'accueil : une exigence paradoxale. *Spirale*, 18, 119-128.

Mackiewicz, M.P. (1998). *Suppléance précoce et parentalité : une étude de la coopération entre parents et professionnels dans des pouponnières à caractère social*. Thèse de Doctorat Nouveau Régime. Paris X.

Parent, P.P. (Ed) (2004). *Intervenir auprès des familles, guide pour une réflexion éthique*. Paris : L'Harmattan.

Puyol, C. (2005). *Construction de l'identité professionnelle assistante familiale. Enjeux de la collaboration assistantes familiales / travailleurs sociaux*. Diplôme supérieur en travail social.

Reinert, (1993). Les mondes lexicaux et leur origine à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars. *Langage et société*, 66, 6-39.

Renault, R. (1999). Assistante maternelle, une unité impossible ? *Le Coq Héron*, 157, 23-32.

Tap, P. (Ed) (1993). *Identité individuelle et personnalisation*. Colloque international en 1979. Toulouse : Privat.

Thériault, Y. (1991). Le partenariat à travers le processus de prise en charge des bénéficiaires. *1^{er} symposium de recherche sur la famille*, Université Québec Trois-Rivières.

7. Références sur le Web

Cébula, J.C. (1998). La formation en accueil familial, déplacements de savoirs – savoirs partagés. *L'accueil familial en revue*, 6. In <http://www.famidac.net/article175.html> (23-02-07).

Drouard, H. (2006). Chercheur et praticien ou praticien-chercheur ? *Esprit critique*, 8(1). In <http://www.espritcritique.org> (23-10-06).